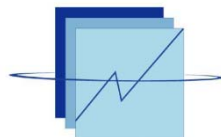


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE (IPPI)

Février 2017

IPPI



Avertissements

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon est formé de 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix de production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Une baisse des prix de production dans l'industrie

L'activité industrielle est marquée, au mois de février 2017, par un repli de 0,1% des prix de production comparés à ceux du mois précédent. Ce fléchissement est attribuable à la baisse des prix dans les industries textiles et du cuir (-1,6%), de production d'énergie (-1,5%), des matériaux de construction (-0,3%) et extractives (-0,2%). Toutefois, il a été noté un relèvement des prix dans les industries chimiques (+1,0%), mécaniques (+0,6%) et alimentaires (+0,1%). Au même moment, les prix de production dans les industries du papier et du carton ainsi que ceux des autres industries manufacturières n'ont pas varié.

Par rapport à ceux du mois de février 2016, les prix de production dans l'industrie ont augmenté de 0,9%.

Sur les deux premiers mois de 2017, les prix moyens de production dans l'industrie ont crû de 0,6%.



ANALYSE SECTORIELLE

Une diminution des prix de production dans les industries textiles et du cuir

Comparés à ceux de janvier 2017, les prix de production dans les industries textiles et du cuir ont chuté de 1,6%, en raison d'une diminution de ceux d'égrenage de coton.

En variation annuelle, les prix de production dans les industries textiles et du cuir ont augmenté de 7,6%.

Comparativement à la période correspondante de 2016, les prix moyens des deux premiers mois de 2017 ont progressé de 8,5%.



Une baisse des prix de production dans les industries de production d'énergie

Les prix de production dans les industries de production d'énergie ont fléchi de 1,5% comparativement à ceux du mois précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable à celle des prix de production d'électricité (-2,3%). Parallèlement, les prix de production d'eau potable sont restés stables.

En variation annuelle, les prix de production d'énergie se sont accrus de 9,8%.

Les prix moyens des deux premiers mois de 2017 ont crû de 7,9% comparés à ceux de la période correspondante de l'année 2016.

Un repli des prix de production dans les industries des matériaux de construction.

Comparativement au mois précédent, les prix de production dans les industries des matériaux de construction se sont contractés de 0,3%, sous l'effet de ceux du ciment.

En comparaison avec leur niveau de la période correspondante de l'année 2016, les prix de production dans les industries des matériaux de construction se sont repliés de 0,2%.

Sur les deux premiers mois de 2017, ils se sont améliorés de 0,6% par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2016.

Une réduction des prix de production dans les industries extractives

Par rapport au mois précédent, les prix de production dans les industries extractives ont reculé de 0,2%, en liaison avec la diminution des prix de l'extraction de pierre, de sable et d'argiles (-0,7%). Cependant, il est noté une stabilité des prix d'extraction de phosphate et de production de sel et de natron.

Par rapport au mois correspondant de 2016, les prix de production dans les industries extractives ont progressé de 1,1%.

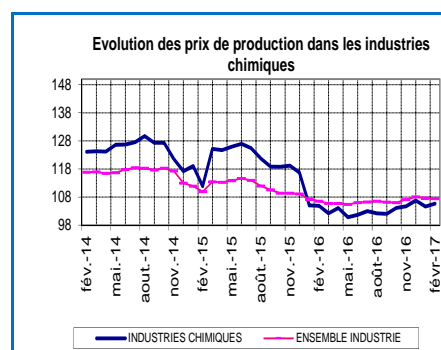
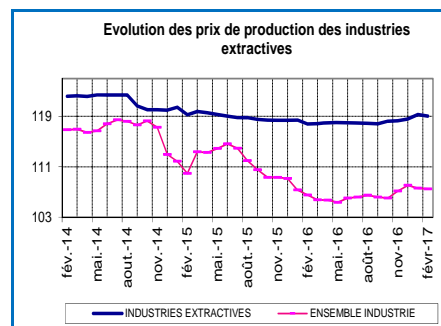
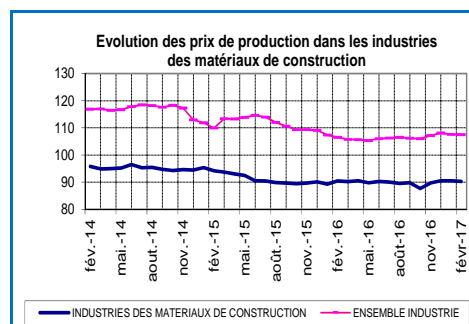
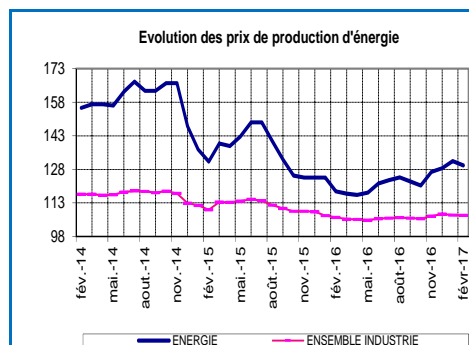
Sur les deux premiers de 2017, les prix moyens se sont bonifiés de 0,9% comparativement à ceux de la période correspondante de 2016.

Un renchérissement de la production dans les industries chimiques

Les prix de production dans les industries chimiques ont crû de 1,0% entre janvier et février 2017. Cet accroissement fait suite à celui des prix des produits chimiques de base (+2,7%), de savons, détergents et produits d'entretien (+0,6%), ainsi que de ceux du raffinage pétrolier (+0,1%).

Rapportés à ceux du mois correspondant de 2016, les prix de production dans les industries chimiques se sont améliorés de 0,7%.

Sur les deux premiers mois de 2017, ils se sont redressés de 0,1%.



Une augmentation des prix de production dans les mécaniques

Les prix de production dans les industries mécaniques ont progressé de 0,6% comparés à ceux du mois précédent, sous l'effet d'une augmentation de ceux d'ouvrages en métaux (+2,0%). Parallèlement, les prix des produits de la sidérurgie, de machines et matériels électriques, ainsi que ceux de fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication sont demeurés stables.

En variation annuelle, les prix de production dans les industries mécaniques se sont redressés de 3,6%.

Les prix moyens des deux premiers mois de 2017 se sont bonifiés de 3,2% par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2016.

Une hausse des prix dans les industries alimentaires

Par rapport à ceux du mois précédent, les prix de production dans les industries alimentaires se sont améliorés de 0,1%. Cette évolution est consécutive à celle des prix de grains et aliments pour animaux (+0,4%), ainsi que de conservation de poissons, crustacés et mollusques (+0,3%). Toutefois, il est noté une diminution des prix de fabrication de produits alimentaires à base de céréales (-0,6%) et de produits laitiers et de glace (-0,3%).

Comparés à ceux de la période correspondante de 2016, les prix de production dans les industries alimentaires ont fléchi de 2,3%.

Sur les deux premiers mois de 2017, ils ont chuté de 2,5% par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2016.

Une constance des prix de production dans les industries du papier et du carton

Au mois de février 2017, les prix de production dans les industries du papier et du carton n'ont pas varié par rapport au mois précédent.

Comparés à ceux du mois de février 2016, ils n'ont pas varié non plus.

Sur les deux premiers mois de 2017, les prix moyens dans les industries du papier et du carton sont demeurés inchangés comparativement à ceux de la période correspondante de 2016.

Un maintien des prix de production dans les autres industries manufacturières

les prix de production dans les autres industries manufacturières sont restés inchangés en variation mensuelle et annuelle.

En outre, ils sont demeurés constants sur les deux premiers mois de 2017 comparativement à leur niveau de la période correspondante de 2016.

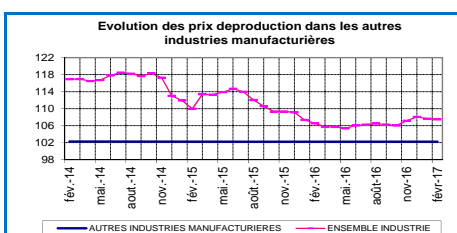
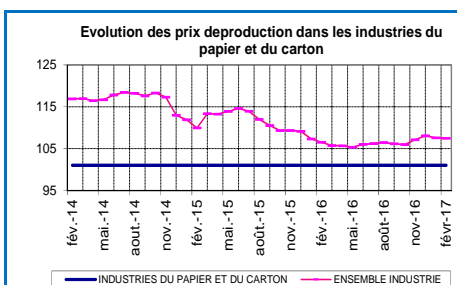
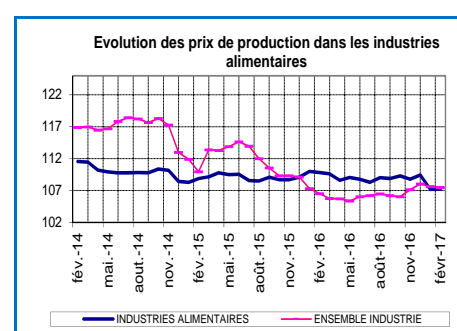
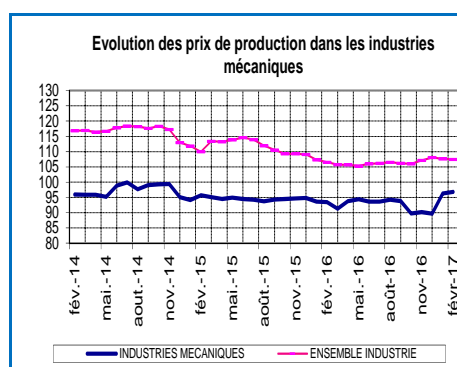


Tableau1 : INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIEBASE 100 EN 2006

	Pond.	fév.-16	mars.-16	avril.-16	mai-16	juin-16	juil.-16	août-16	sept.-16	oct.-16	nov.-16	dec.-16	janv.-17	fév.-17	fév.-17/ janv.-17	2 mois 2017/ 2 mois 2016	fév.-17/ fév.-16
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	117,8	117,9	118,0	118,0	118,0	118,0	117,9	117,8	118,2	118,3	118,6	119,3	119,0	-0,2	0,9	1,1
Extraction de phosphate	16	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	107,3	0,0	0,1	0,0
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	137,6	137,9	138,3	138,3	138,3	138,2	137,9	137,7	139,2	139,4	140,5	143,0	142,1	-0,7	2,7	3,2
Extraction ou production de sel et de natron	15	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	113,2	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	109,8	109,6	108,6	109,0	108,8	108,3	109,0	108,9	109,3	108,8	109,4	107,2*	107,2	0,1	-2,5	-2,3
Transformation conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	130,3	128,2	126,5	134,1	130,7	126,1	131,6	132,7	137,2	128,8	136,8	136,1	136,5	0,3	4,3	4,7
Fabrication de corps gras alimentaires	48	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	114,5	0,0	0,0	0,0
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	103,3	103,3	98,7	99,1	99,1	98,7	99,1	98,5	98,1	99,1	98,4	97,6	98,0	0,4	-5,3	-5,1
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	108,4	119,9	120,2	120,0	119,6	119,6	119,8	119,0	-0,6	10,2	9,8
Confiserie, chocolaterie	12	102,1	102,1	102,1	102,1	102,1	102,1	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	107,2	0,0	3,3	5,0
Fabrication de sucre	111	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	92,2	92,2	0,0	-7,8	-7,8
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	104,7	104,7	104,7	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	101,2	0,0	-3,4	-3,4
Fabrication de produits laitiers et de glace	18	107,8	107,5	107,0	106,0	106,8	107,1	105,5	102,3	103,4	105,3	106,7	108,0	107,7	-0,3	-0,2	-0,1
Fabrication de boissons	36	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2	136,2*	136,2	0,0	0,0	0,0
Fabrication de produits à base de tabac	18	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	114,1	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR	16	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	112,4	110,6	-1,6	8,5	7,6
Egrenage de coton	13	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	103,2	114,0	112,0	-1,8	9,6	8,6
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	101,0	0,0	0,0	0,0
INDUSTRIES CHIMIQUES	171	104,9	102,2	104,1	100,8	101,6	103,0	102,2	102,1	104,1	104,7	106,8	104,6	105,6	1,0	0,1	0,7
Raffinage pétrolier	47	87,4	81,9	95,4	97,8	104,9	109,9	105,1	104,9	111,6	113,8	117,0	122,7	122,8	0,1	40,4	40,5
Fabrication de produits chimiques de base	50	141,1	141,7	135,5	122,0	117,9	116,0	118,5	118,5	118,5	118,1	122,6	109,7	112,7	2,7	-21,3	-20,1
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	89,5	89,5	89,5	89,5	89,5	90,5	92,1	92,1	92,1	92,1	91,7	91,7	91,7	0,0	2,4	2,4
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	98,3	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,2	90,7	0,6	-8,0	-7,7
Fabrication de peinture et vernis	10	88,6	88,7	88,4	88,6	89,4	90,1	89,8	89,3	89,0	89,3	89,0	89,0	88,6	-0,5	0,2	0,0
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	72,6	70,6	71,3	75,0	71,9	69,5	71,0	76,2	79,0	79,7	79,5	76,0	84,0	10,5	11,3	15,7
Fabrication de produits en matières plastiques	13	87,9	85,7	84,9	83,8	84,4	89,4	84,0	82,4	84,4	85,4	84,6	85,4	84,2	-1,4	-4,1	-4,2
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	90,4	90,2	90,5	89,8	90,2	90,0	89,5	89,8	87,7	89,7	90,5	90,5	90,3	-0,3	0,6	-0,2
INDUSTRIES MECANIQUES	28	93,5	91,3	93,8	94,4	93,6	93,7	94,2	93,8	89,7	90,2	89,6	96,3	96,8	0,6	3,2	3,6
Produits de la sidérurgie	9	92,3	88,0	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	95,4	96,1	98,4	114,4	114,4	0,0	23,9	23,9
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	100,0	97,1	97,7	99,9	97,0	97,1	99,1	97,7	97,5	98,4	93,8	99,0	101,0	2,0	-0,2	1,0
Fabrication de machines et matériels électriques	8	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	99,4	85,3	85,3	85,3	85,3	85,3	0,0	-14,1	-14,1
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	45,1	0,0	0,0	0,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0	0,0
ENERGIE	141	118,2	117,2	116,6	117,5	121,7	123,2	124,5	122,6	120,8	127,0	128,5	131,7	129,8	-1,5	7,9	9,8
Production et distribution d'électricité	82	117,2	115,4	114,5	116,1	123,2	125,7	128,0	124,8	121,6	132,3	134,8	140,5	137,2	-2,3	13,4	17,1
Captage, traitement et distribution d'eau	59	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	119,6	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE INDUSTRIE	1000	106,5	105,7	105,7	105,4	106,0	106,2	106,5	106,2	106,0	107,1	108,1	107,6*	107,5	-0,1	0,6	0,9

Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale: **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles: **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Muhamed NDIAYE, Mouhamed COULIBALY, Hélène DIOUF & Mamadou THIOUB**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution: **El hadji Malick GUEYE**